



Où trouver montant total pv

Par **Fabienne Houdayer**, le **30/12/2008 à 10:22**

Bonjour,
Je viens d'apprendre que mon fils de 22 ans, étudiant en mastère de maths, a un certain nombre de PV pour son véhicule non payés. D'ailleurs celui-ci est dorénavant gage. Il s'agit d'amendes liées au stationnement (parcmètres non payés, stationnements sur espace livraison), sauf une qui concerne un emprunt de voie de bus. Bien sûr, ces amendes n'ont pas été délivrées sur le même département (75, 94, 95), et de plus il n'en connaît pas le nombre exact puisque certaines des contraventions ont été perdues. Il n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune infraction entraînant un retrait de points. Il a payé lui-même certains PV mais ne sait plus lesquels.
Il vient de recevoir 3 avis d'amendes forfaitaires majorées pour lesquelles on lui propose une diminution de 20% (tribunal de police Paris et Charenton).
Pourriez-vous m'indiquer où me renseigner pour connaître le nombre exact de ses PV, s'il est possible de demander une diminution voire prescription des majorations, et où et comment demander un échelonnement du paiement. Un exemple de courrier me serait fort utile, je ne sais s'il s'agit d'une mesure de clémence à prendre de la part de l'officier du tribunal de police, ou une autre formulation à rédiger, peut-être à quelqu'un d'autre.
En vous remerciant très sincèrement pour l'aide que vous m'apporterez, recevez mes très sincères salutations
Fabienne Houdayer